

AS Lease

Financement durable[®]



La gestion optimale de vos parcs informatiques.

AS Lease est spécialiste dans l'**ingénierie locative et le recyclage des équipements technologiques**, dans le respect des obligations des normes DEEE. Notre expertise technique et financière nous permet d'offrir à nos clients des solutions de location adaptées, intégrant l'expertise de la valorisation des matériels et le recyclage pendant la durée des contrats.

Pour l'ensemble de son offre, AS Lease propose des solutions évolutives de location, permettant de gérer de façon optimale l'évolution et l'obsolescence des infrastructures du système d'information.

La location évolutive est aujourd'hui le moyen de profiter de l'évolution technologique à moindre coût et de vous décharger des contraintes du recyclage. Elle fait partie intégrante du processus d'exploitation de l'entreprise, c'est un outil de gestion précis et performant.

Pourquoi louer votre équipement informatique ?

- Préserver sa capacité d'autofinancement
- Adapter les loyers au budget
- Maîtriser l'obsolescence de matériels technologiques
- Se libérer des contraintes du recyclage

Quels sont les atouts de la location évolutive ?

- Un loyer constant où vous ne payez que le coût correspondant à la durée d'utilisation.
- Une capacité à investir : vous conservez votre trésorerie pour des investissements productifs.
- Un allègement du bilan, les loyers apparaissant uniquement en charge d'exploitation.
- Un parc homogène et des coûts d'exploitation réduits.
- Une évolution technologique possible à tout moment : vous assurez en souplesse l'évolution de votre parc en le protégeant contre l'obsolescence.

Les + de la location évolutive AS Lease

SIMPLICITÉ

Un contrat unique et simple à remplir incluant les équipements, les logiciels et les éventuels services associés.

FLEXIBILITÉ

La location peut s'établir de 12 à 60 mois et permet toutes les combinaisons possibles en adéquation aux contraintes budgétaires.

ÉVOLUTIVITÉ

Le contrat permet l'évolution des équipements et des services en fonction de vos besoins et des évolutions technologiques.

RECYCLAGE

Ce service repose sur une méthode sûre, sécurisée et écologique, permettant la réutilisation ou le recyclage des équipements obsolètes selon les normes DEEE en vigueur.





Le recyclage

Aslease propose les services de récupération et de recyclage des équipements informatiques.

Ce service repose sur une méthode sûre, sécurisée et écologique permettant la réutilisation ou le recyclage des équipements obsolètes selon les normes DEEE en vigueur.

Il décharge l'utilisateur des contraintes du recyclage et apporte une solution concrète, simple et efficace. Ce service permet de suivre la traçabilité du produit de la récupération à son retraitement. Vous avez accès au document "cerfa" qui mentionne le retraitement. Ce service se décompose en 4 étapes :

- Récupération et transport
- Processus de revalorisation
- Service de retraitement
- Rapport et certificat de destruction

Fonctionnement du recyclage

Récupération et transport

Notre service de récupération s'occupera de la collecte et de l'expédition. Les frais de transport sont inclus dans le service. Les collectes doivent être programmées au moins 5 jours ouvrables avant la date effective de la collecte.

L'ensemble des équipements devra être regroupé en un lieu unique permettant la sortie des palettes (rez de chaussée/près d'une sortie).

Processus de revalorisation

Pour chaque équipement, sera enregistré le fabricant, le numéro du modèle, le numéro de série et le numéro d'étiquetage de propriété/d'immatriculation ainsi qu'une description suffisante pour identifier l'article.

Tous les équipements susceptibles de présenter une valeur de revente feront l'objet d'un test fonctionnel et esthétique afin d'en déterminer la valeur de revente. Les autres équipements seront préparés en vue du retraitement.

Récupération et transport

As Lease recyclera ou éliminera les équipements usagés conformément aux directives européennes en vigueur.

Rapport et certification de destruction

Un rapport détaillé reprendra la liste de chaque élément du matériel informatique collecté avec sa configuration, son état, son numéro d'étiquetage, et le retraitement approprié.

Pour le matériel physiquement détruit, un certificat de destruction " cerfa " sera disponible dans les 30 jours ouvrable sur notre site.

